



HO'OU LU LĀHUI
Regenerating Oceania
13th Festival of Pacific Arts & Culture
Hawai'i 2024

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SUR LE TREIZIÈME FESTIVAL DES ARTS DU
PACIFIQUE (FestPAC)

LUNDI 13 FÉVRIER 2023, À 15H00

PALAIS DES CONGRÈS D'HAWAÏ
PARC DE STATIONNEMENT, SALLE
DE RÉUNION A
1801 AVENUE KALĀKAUA
HONOLULU, HI 96815

C'ÉTAIT UNE RÉUNION HYBRIDE ET A ÉGALEMENT TENU VIA UNE APPLICATION
VIRTUELLE ZOOM:
VIDÉO / AUDIO CONFÉRENCE

Les membres de la commission présents:

- | | |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Kalani Ka'anā'anā | - Représentant du Ministère de Tourisme d'Hawaï |
| Maenette Ah Nee-Benham | - Représentant du Gouverneur |
| Snowbird Bento | - Représentant de la communauté |
| Māpuana de Silva | - Représentant de la communauté |
| Jarrett Keohokālole | - Représentant du Président du Sénat |
| Jamie Lum | - Représentant du Département des Affaires, du Développement
Économique et du Tourisme (DBEDT) |
| Richard Onishi | - Représentant du Président de la Chambre |
| Kehaulani Pu'u | - Représentant de la Ville et Comté d'Honolulu |

Invités:

- | | |
|--------------------|-----------------------------------------|
| Daniel Anthony | - Membre du public |
| Lynn Martin Graton | - Membre du public |
| Eric Chang | - Membre du public |
| Richard Kurin | - Membre du public |
| Adam Lee | - Membre du public |
| Monte McComber | - Liaison à la commission CPAC |
| Piripi Menary | - Membre du public |
| Aaron Salā | - Directeur du festival |
| Makanani Salā | - Membre du public |
| Jose Inigo Santos | - Gravitas Pacifika |
| Mālia Sanders | - Association de l'Hôtellerie Hawaïenne |
| F. Palani Sinenci | - Membre du public |

- Ka‘iulani Spencer - Association de l'Hôtellerie Hawaïenne
- Mikki-tae Tapara - Membre du public

Personnel:

- Elise Amemiya - Bureau du Procureur Général
- Micah ‘Ākau - HTA
- Maka Casson-Fisher - HTA
- Irina De La Torre - HTA
- Ilihia Gionson - HTA
- Timothy Tiu - DBEDT

Excusés:

- Sylvia Hussey - Représentant du Bureau des Affaires

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le chef de la commission Kalani Ka‘anā‘anā a souhaité la bienvenue à tous à la première réunion hybride (en ligne / en personne) aujourd'hui et a ouvert la réunion à 15h02. Le directeur du festival Salā a présenté la wehena (ouverture) expliquant ce qu'est exactement une salutation et comment elle a été utilisée comme moyen de nous ancrer tous. M. Salā a interprété une chanson intitulée "Aloha Nō" avec Mme Bento dansant le mele (chanson).

Le chef de la commission a commencé l'appel nominal en présence des commissaires suivants, le chef de la commission Ka‘anā‘anā, Mlle Ah Nee-Benham, Mlle Bento, and Mlle Lum ont assisté en personne et Mme de Silva, M. Keohokālole, M. Onishi et Mme Pu‘u assisté par téléconférence. Mme Hussey a été excusée.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS À L'ORDRE

Le chef de la commission a invité des membres du public à témoigner sur les points à l'ordre du jour. N'entendant rien, il passe au reste des points de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 JANVIER 2023

Le procès-verbal du 23 janvier 2023 a été distribué et examiné par les commissaires. Le chef de la commission Ka‘anā‘anā a demandé s'il y avait des commentaires ou des changements au procès-verbal. Mme Ah Nee-Benham a identifié deux domaines avec des modifications.

Avec ces corrections ou modifications recommandées, il a demandé qu'une motion soit présentée et elle a été présentée par Mme Benham et appuyée par Mme Lum. Un vote par appel nominal a été demandé et les commissaires suivants ont approuvé la motion d'approbation du procès-verbal du 23 janvier 2023 avec modifications: le chef de la commission Ka‘anā‘anā, Mme Benham, Mme Bento, Mme de Silva, M. Keohokalole, M. Onishi, Mme Pu‘u et Mme Lum, approuvent l'adoption du procès-verbal du 23 janvier 2023. Le chef de la commission Ka‘anā‘anā a demandé à Mme Amemiya si la commission pouvait prendre le point de l'ordre du jour « Présentation, discussion et/ou action concernant le rapport du directeur du festival », dans l'ordre chronologique afin de pouvoir renvoyer M. Salā avant la discussion sur le fournisseur du festival. Mme Amemiya a partagé son approbation.

PRÉSENTATION, DISCUSSION ET/OU ACTION CONCERNANT LE RAPPORT DU DIRECTEUR DU FESTIVAL

M. Salā a commencé son rapport en soulignant les sujets dont il parlerait lors de la réunion du Conseil des arts et de la culture du Pacifique (CPAC) à la mi-mars 2023: programmation, sites, biosécurité, logistique au sol et médias et diffusion.

La réunion du CPAC aura lieu du 14 au 16 mars 2023 au East West Center (EWC) au centre de conférence Imin, et la Commission est invitée à assister à la réunion du 14 mars de 9 h à 11h. Le chef de la commission a rappelle aux commissaires de ne pas dépasser quatre commissaires présents en raison des stipulations de la Sunshine Law.

M. Salā a discuté des divers programmes dont ils parleront, notamment les cérémonies, le sommet des chefs traditionnels, le village du festival, les réunions, les conférences et les symposiums, le service œcuménique, le programme des jeunes ambassadeurs et le marché des expositions et des festivals, étant entendu que le programme des jeunes ambassadeurs est un nouveau pilier sur lequel M. McComber s'est concentré pour discuter de ce qui se passe dans chaque pays hôte et comment activer ce programme entre les festivals.

Les lieux suivants sont envisagés pour le Festival:

- UM Mānoa (UH) - Cérémonies d'ouverture et de clôture, village du festival et lieu de représentation principal
- Hawai'i Convention Center (HICC) - Réunions, conférences et symposiums; Marché des expositions et des festivals
- 'Iolani Palace - Sommet des chefs traditionnels
- Église Kawaiaha'o - Service œcuménique
- Bishop Museum (BM) – Engagement des délégués ; un réseau d'artisans qui peuvent voir ce que Bishop Museum a dans leur collection (tisserands, sculpteurs, artésiens, etc.)
- Centre culturel polynésien (PCC) – Engagement des délégués
- Royal Hawaiian Center (RHC) - Salle de spectacle

M. Salā a conseillé de suspendre le Stan Sheriff Center en tant que sauvegarde secondaire pour le service œcuménique.

Sur le thème de la biosécurité, M. Salā a partagé sa gratitude à M. Benton Keali'i Pang, Ph.D. pour tout son soutien en biosécurité. M. Pang a changé de poste au sein de Fish & Wildlife, mais est toujours affecté au soutien de FestPAC. Lui et M. Salā préparent un briefing la semaine prochaine pour faciliter le processus de douane et d'immigration. M. Salā est en contact avec le SPC concernant le processus utilisé pour le processus d'accréditation des Jeux du Pacifique afin de suivre cet exemple.

La logistique au sol est définie et les plans d'hébergement et de repas (petit-déjeuner et dîner) sont intégrés au contrat actuel. Le déjeuner est prévu de 11h à 14h. afin que les participants

puissent manger en fonction de l'horaire de leur chef de délégation.

Les citations de haut niveau sont revenues pour le transport et seront boutonnées à mesure que le temps se rapprochera.

Plusieurs briefings gouvernementaux sont en cours. Le Sénat SB449 sera entendu le 14 février 2023. M. Salā prépare un briefing pour le gouverneur le 16 février 2023 et un briefing avec la délégation du Congrès le 22 février 2023.

Le directeur du festival a remercié le Dr Richard Kurin de la Smithsonian Institution qui a partagé son intérêt à soutenir FestPAC de plusieurs manières.

Mme Bento commente qu'ils ne peuvent pas avoir de quorum pour la réunion du CPAC à moins qu'ils ne décident d'agendiser la réunion.

Le chef de la commission Ka'anā'anā ajoute que les réunions du CPAC ne sont pas des réunions de la Commission, les réunions du CPAC sont des réunions à huis clos et que parce que les commissaires sont soumis à la loi Sunshine, cela rendrait cette réunion publique. Le directeur du festival commente qu'il a rencontré le SPC et qu'il leur en parlera.

M. Onishi demande si le SPC doit le présenter sous forme de réunion publique ou si nous, en tant que commission FestPAC, devrions le soumettre sous forme de réunion publique. Elise conseille le chef de la commission que la Commission aurait besoin d'en faire une réunion publique. L'équipe vérifiera quel est le bon protocole pour la réunion du CPAC avec le sous-procureur général.

Le chef de la commission Ka'anā'anā avait une question pour M. Salā et veut une mise à jour sur le contrat de logement avec UHM. Il a également demandé quelles réunions de la programmation du Festival sont organisées par la CPS. FD Sala partage que la CPS espérait que ces réunions seraient facilitées par l'UHM.

Le chef de la commission rappelle à la Commission que si quelqu'un voulait avoir un événement accessoire pendant le Festival, ce ne serait pas un problème et commente que les seules réunions qui se retrouvent dans la programmation du Festival sont celles que la Commission organise et que cela n'entre pas en conflit avec les événements officiels (dirigés par la CPS ou approuvés par la Commission).

M. Salā reconnaît ces propos; des notes ont été prises et comprises. Le chef de la commission a partagé qu'il a des mises à jour concernant le VISA et le processus d'immigration et peut mettre M. Salā en contact avec les contacts appropriés lorsqu'il est prêt.

Mme De Silva a fait remarquer que la convocation de la culture pour le développement durable ne relevait pas du CPAC auparavant et a demandé des éclaircissements à ce sujet, et si la commission est tenue de parrainer à la fois les convocations de la culture pour le développement durable et des philosophies du Pacifique.

Le chef de la commission a demandé à M. Salā s'il a besoin d'aide pour la rencontre avec le gouverneur. M. Salā a demandé à M. Keohokālole s'il y a des commentaires, M. Keohokālole

a répondu non.

M. Salā s'en remettra à M. Keohokālole et M. Onishi pour savoir qui devrait être dans la salle pour cette réunion. M. Salā a indiqué qu'il avait préparé une présentation pour FestPAC et qu'il avait les objectifs de SPC alors que FestPAC évolue en s'entrelaçant avec le partenariat 2050. Mme de Silva partage qu'elle est disponible pour ces deux jours si M. Salā estime que sa présence serait utile.

Le chef de la commission a ouvert la parole à toutes les questions du public. M. Miki-tae Tapara d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande) a demandé quels sites CPAC visitera en mars. M. Salā a répondu qu'ils visiteront l'UHM, le HICC, le palais 'Iolani, l'église Kawaiahao, le BM, le PCC, le RHC et visiteront l'île de sable où la cérémonie Wa'a (arrivée en canoë) aura lieu. Tout lieu où les participants passeront beaucoup de temps sera visité.

Miki-tae Tapara avait une question de suivi demandant de voir les lieux et d'avoir accès à l'espace de spectacle, aux dimensions de la scène ainsi qu'aux informations techniques pour les spectacles et les zones d'exposition.

M. Salā a accusé réception de la demande et a indiqué qu'il y aura un dossier avec les informations logistiques incluses lors de la visite du CPAC.

Miki-tae Tapara a partagé que recevoir les informations sur l'espace d'exposition serait le plus utile car cela dictera la taille de leur délégation. Il a enchaîné avec une question supplémentaire concernant le site Web du Festival demandant quand le site Web sera en ligne, ce à quoi M. Salā a renvoyé la question à la commission.

M. Salā tiendrait une nouvelle conférence de presse qui rétablirait le festival, mais nous reviendrons avec lui lorsque nous aurons plus d'informations. Le chef de la commission Ka'anā'anā a demandé à Mme Amemiya si la commission pouvait traiter le point de l'ordre du jour « Rapport sur les interactions autorisées, conformément à la loi 103, lois de session d'Hawai'i 2021 » hors de l'ordre chronologique afin qu'ils puissent licencier M. Salā. Mme Amemiya a partagé son approbation.

RAPPORT SUR LES INTERACTIONS AUTORISÉES, EN VERTU DE LA LOI 103, LOIS DE SESSION D'HAWAII 2021

Le chef de la commission Ka'anā'anā a indiqué que le Comité administratif (CA) et le Comité des sites et de la programmation (CV) ne se sont pas réunis ni personne d'autre.

Le chef de la commission Ka'anā'anā a demandé à Mme Amemiya si la commission pouvait retirer le point de l'ordre du jour « Discussion sur le poste de chef de la commission honoraire du Festival des arts et de la culture du Pacifique » hors de l'ordre chronologique. Mme Amemiya a partagé son approbation.

Le chef de la commission Ka'anā'anā a avisé que le personnel distribuerait l'ébauche de demande de propositions (DP) pour le fournisseur du festival aux commissaires uniquement pendant que la Commission discutait du prochain point à l'ordre du jour.

DISCUSSION SUR LE POSTE DE PRÉSIDENT D'HONNEUR POUR LE FESTIVAL DES ARTS DU PACIFIQUE

Le chef de la commission Ka'anā'anā a partagé qu'il y a eu de nombreuses lunes depuis que quelqu'un a été nommé pour le titre honorifique de chef de commission honoraire (HC). Le chef de la commission a partagé qu'il aimerait que la Première Dame Green soit considérée pour ce poste et a ouvert le sujet de discussion. Mme Bento a demandé quelles sont les principales responsabilités d'un HC auxquelles le chef de la commission a déclaré que le rôle est clarifié dans le manuel du festival, mais que le poste est généralement cérémoniel et qu'il s'agit d'un ambassadeur. Cela donnerait à la Première Dame Green (si elle était intéressée par le rôle) l'opportunité de soutenir le Festival tout en étant connectée au Gouverneur. Mme Benham a demandé s'il y a déjà eu plusieurs HC ou s'il a toujours été singulier. Le chef de la commission Ka'anā'anā a partagé que cela varie selon le festival.

Mme Benham demande au chef de la commission Ka'anā'anā s'il pouvait élaborer sur les multiples raisons pour lesquelles il a envisagé cette nomination à laquelle il a répondu qu'elle avait du personnel, du temps et de l'intérêt, ce qui est exactement ce qu'ils recherchent avec du soutien. Mme Lum a fait remarquer que du point de vue du protocole et des États frères, cette nomination servirait bien la commission. M. Keohokālolo partage que si la Première Dame est intéressée, cela a du sens et convient que c'est une bonne idée. M. Onishi partage que sa seule préoccupation est le rôle et qu'il a entendu et connaît une situation où le HC a le sentiment qu'il doit plonger profondément dans l'événement. Il aimerait s'assurer que le HC a une compréhension très claire du rôle.

Le chef de la commission Ka'anā'anā recommande qu'il rédige les rôles et les responsabilités du CH pour que la commission les examine et en discute.

M. Keohokālolo demande s'il s'agit d'une décision ou d'une question générale à examiner. Le chef de la commission Ka'anā'anā partage qu'il faudrait prendre une décision, mais il peut sentir l'hésitation et il fournira donc un document écrit qui donnerait le temps de créer la description de poste et de nommer des noms supplémentaires pour la réunion de mars.

Le chef de la commission Ka'anā'anā partage qu'en fin de compte, la loi laisse la planification et la mise en œuvre à la Commission pour créer les lignes directrices et les limites dès le départ.

Mme Benham a déclaré qu'elle appréciait la conversation et une brève liste de certaines des responsabilités, mais étant donné qu'ils pourraient énumérer une poignée de personnes extraordinaires qui pourraient apporter leurs dons à ce processus, elle aimerait que l'espace soit réservé à celui qui est le HC avoir la possibilité d'apporter leurs dons à ce rôle également.

Le chef de la commission accepte et partage qu'en tant que HC, la Première Dame qui a l'expérience cérémonielle, combinée avec les expériences de nos kūpuna (aînés), 'ōpio (jeunes) et keiki (enfants) et à travers les nombreuses connexions et expériences intergénérationnelles acquises grâce à la Festival, nous en serons tous témoins, pour que cette histoire de FestPAC puisse perdurer.

DISCUSSION SUR L'APPROVISIONNEMENT POUR LE FOURNISSEUR DE FESTIVAL DU FESTIVAL DES ARTS DU PACIFIQUE

Le chef de la commission confirme que chaque commissaire a reçu le projet auquel tous les commissaires présents répondent « Oui ».

Mme Benham partage qu'il incombe au CA de créer le projet de demande de propositions pour un fournisseur de festival dont la seule responsabilité en tant qu'entité serait de se procurer des sous-traitants, d'exécuter la planification, la programmation et la gestion du festival, et de fournir le budget services qui sont nécessaires. Mme Benham a remercié Mme Amemiya et Mme Lum pour leur soutien dans la création de l'ébauche. Mme Benham a également tenu à remercier M. Keohokālole qui a partagé son point de vue sur la portée des travaux. Elle note que la Commission recherche une organisation à but non lucratif 501c3 en tant que fournisseur du festival qui peut accepter des dons et fournir aux donateurs une lettre de don. Article 2.2.2. fournira à la Commission une liste complète des devoirs et des responsabilités. Le projet de RFP demande beaucoup d'informations pour confirmer comment ils superviseront le projet, la liste des activités, etc.

Le chef de la commission a ouvert la discussion et M. Onishi a commencé par demander des éclaircissements si la commission recherche un fournisseur de festival par rapport à un directeur de festival et après l'avoir lu, il craint que la commission ne revienne à un passé où la commission rencontrait des difficultés à gérer l'entité. Lorsqu'il a examiné l'étendue du travail et les services qui devaient être fournis et requis, il semblait qu'ils demandaient un fournisseur qui était un 501c3 spécifiquement pour collecter et traiter les dons. En regardant le paragraphe 2.2.2, il incombe principalement au directeur du festival de le faire. Sa question est-ce le directeur du festival ou le fournisseur du festival qui rapportera leurs mises à jour, qui est tenu responsable? Grâce à la Native Hawaiian Hospitality Association (NaHHA), le directeur du festival a pu être dirigé par le chef de la commission mais M. Onishi hésite beaucoup à aller dans cette direction pour des raisons de responsabilité. M. Onishi estime que la gestion de divers protocoles d'accord (MOU) ne sont pas inclus dans ce périmètre (ex. BM, UHM, HICC etc.) et l'établissement d'une relation avec pour le logement, la logistique, etc. pour accueillir le Festival. Il aimerait que ces éléments soient spécifiquement définis. En examinant les exigences du fournisseur du festival, il trouve qu'il est difficile de trouver quelqu'un à Hawaï'i pouvant répondre aux exigences requises au paragraphe 2.2.1.

Le chef de la commission partage qu'à la page 4, notre intention était de gérer le fournisseur du festival avec un personnel clé pour la responsabilité et la crainte est que la Commission n'ait pas le pouvoir de conclure un contrat avec une entité. L'idée est une solution clé en main pour que le personnel de la DBEDT n'ait pas besoin de se procurer pour chaque élément du Festival.

M. Onishi répond que ce modèle n'avait pas fonctionné auparavant et pourquoi devraient-ils passer de ce qui fonctionne à ce nouveau projet de RFP.

Mme Amemiya explique qu'à l'heure actuelle, nous n'avons pas de fournisseur de festival car M. Salā travaille à titre bénévole car son contrat avec NaHHA a pris fin. M. Onishi partage

qu'il comprend cela. Le chef de la commission M. Onishi recommande-t-il de simplement embaucher un membre du personnel à la place ? M. Onishi dit non, sa proposition serait de se procurer un directeur de festival qui serait en mesure de conclure un protocole d'entente et d'autres nécessités requises avec l'approbation de la Commission et étant entendu que la Commission aurait quelqu'un qui serait responsable. Le chef de la commission des actions qu'il ne sait pas comment se procurer pour un individu, car cela ressemble plus à une embauche qu'à un approvisionnement. S'ils savaient comment se procurer pour un individu, comment fonctionneraient-ils ?

M. Keohokālole a demandé qui ferait les achats pour les processus d'exécution du Festival ? Serait-ce sous la direction du directeur de la DBEDT ? M. Onishi est d'avis qu'il devrait être embauché pour un poste de directeur de festival. Mme Benham a précisé que cette ébauche de DP est destinée à un fournisseur de festival (une organisation) et qu'ils embaucheraient un directeur de festival qui travaillera au sein de cette organisation et de cette infrastructure.

Le chef de la commission Ka'anā'anā adds que le chaînon manquant ici explique qu'avec NaHHA, le rôle de directeur du festival était un sous-traitant dans le cadre de leur travail actuel et que leur contrat comportait un langage spécifique leur permettant de soutenir le festival. Le chef de la commission en outre partagé que NaHHA a signalé à HTA et c'est ainsi que la Commission a reçu toutes leurs mises à jour. C'est ainsi que le rôle de directeur du festival a pu soutenir la Commission à travers HTA.

Mme Amemiya fait remarquer que techniquement, cette commission est administrativement rattachée au DBEDT, mais le projet de demande de propositions et l'intention de la discussion sont que le DBEDT engage le fournisseur du festival et la Commission pour superviser la responsabilité.

Le chef de la commission Ka'anā'anā dit que nous pouvons toujours modifier le projet de DP pour la ligne de rapport et pouvons l'appeler dans le cadre de cela.

Mme Amemiya partage qu'elle se sent comme le problème dans la sollicitation du don, il n'est pas clair si un don à l'État serait déductible d'impôt, mais un don à un organisme à but non lucratif 501c3 le serait. Extérieurement, une fois que ces dons sont acceptés, ils deviennent des fonds publics et devraient utiliser les achats pour acheter des articles ou des services.

Mme Benham demande s'ils l'ont déplacé vers une manière plus intentionnelle de rapporter, cela suffirait-il ? M. Onishi dit qu'il ne pense pas que ce soit uniquement les rapports qui posent problème, car la commission dirige l'exécution et demande au directeur du festival de faire le travail. Mme Benham est d'accord mais partage que les mains du directeur du festival sont liées puisqu'il ne peut conclure aucun contrat, protocole d'entente, pour le moment et qu'il n'y a que deux contrats qui sont signés (HICC et UHM) parce que le directeur du festival n'a pas l'autorité de le faire en ce moment et sa préoccupation est d'essayer d'obtenir une entité qui se voit confier cette responsabilité et rapidement. M. Onishi dit qu'auparavant, le problème était la façon dont l'approvisionnement était fait, et l'autre problème est que nous n'avons pas d'argent pour faire un approvisionnement et maintenant qu'il y a de l'argent grâce aux dons, sa

préoccupation est une proposition qui pourrait ça va coûter des dizaines de millions de dollars pour tout, mais on n'a pas l'argent pour ça, comment on signe le contrat ?

Le chef de la commission Kanā'anā carillons en ce que l'intention de cette entité dans le cadre de ce marché est d'agir en notre nom en tant que Commission et direction pour solliciter des dons, embaucher des employés et libérer la Commission d'avoir à gérer cela d'une manière différente.

M. Onishi déclare cela, mais encore une fois, c'est une proposition pour le tout, n'est-ce pas ? DBEDT ne peut signer le contrat que pour ce pour quoi ils ont des fonds, et je ne crois pas que nous ayons les fonds.

Le chef de la commission Ka'anā'anā déclare que M. Salā va nous envoyer le chèque du donateur pour 250 000 \$, mais il y a essentiellement 200 000 \$ pour leurs services car le fournisseur est en mesure de collecter de l'argent.

M. Onishi a demandé qu'arrive-t-il alors au festival pendant les accalmies et aura-t-il les fonds pour embaucher un directeur de festival ?

Mme Benham dit qu'une partie des fonds serait utilisée pour embaucher un directeur du festival et du personnel et souligne en compensation qu'il y a une partie qui fait référence au fait que les fonds actuels ne sont pas suffisants pour l'ensemble du festival et que le fournisseur du festival serait responsable solliciter et récolter des fonds pour le Festival.

M. Onishi déclare qu'il a eu son mot à dire et s'en tient là. Mme Benham a dit que la bonne chose à propos de ces types de débats est que cela crée une commission plus vigilante lorsqu'ils passent par ce processus. La Commission est un territoire unique et inexploré où naviguer et l'alternative serait un processus très lent.

Le chef de la commission Ka'anā'anā partage que la voie de moindre résistance est la voie qu'ils empruntent actuellement en recrutant un fournisseur de festival qui embaucherait un directeur de festival qui relèverait ensuite de la Commission.

Mme Bento a posé des questions sur l'étendue du travail et après l'avoir lu, sa question est de savoir s'il existe un organisme à but non lucratif local qui peut gérer ce type de travail. Sa supposition est non et elle ne veut pas voir ce festival aller ailleurs depuis Hawai'i n'a pas de festivals comme celui-ci.

Le chef de la commission Ka'anā'anā a sks pour des modifications spécifiques et mis en place (lettre B/K dans 2.2.1) pour révision. Mme Benham partage qu'ils sont ouverts aux critiques.

M. Keohokālōle, en référence à la question de Mme Bento, la remercie pour ses commentaires et les préoccupations justes qu'il avait ainsi qu'il a du mal à voir un fournisseur à grande échelle en dehors d'Hawai'i être capable de faire le reste de la portée.

Mme de Silva partage qu'elle n'a pas été en mesure de comprendre le projet de DP depuis qu'elle l'a reçu car cela ne relève pas de son expertise, mais toutes les préoccupations sont vraiment valables, et elle est inquiète parce qu'elles sont vraiment en retard. Elle comprend que la bureaucratie gouvernementale est une chose, mais veut que les gens se demandent s'il y a une raison de diviser le projet de demande de propositions en plus petits morceaux car nous sommes en territoire inconnu et il n'y a pas de temps pour prendre une chance et pas de luxe de temps, ce qui le chef de la commission Ka'anā'anā est d'accord. Mme de Silva partage également qu'elle craint qu'ils ne puissent pas le diriger car c'est leur responsabilité.

Le chef de la commission Ka'anā'anā suggère qu'il est peut-être logique d'inclure les employés à temps plein dans le champ d'application. M. Keohokālōle a déclaré que c'était moins probable car ils ne pourraient probablement pas le faire puisqu'ils ne pourraient pas trouver d'employés avant janvier 2024. Le chef de la commission Ka'anā'anā est d'accord et pense que ce serait la seule autre façon pour lui de voir un approvisionnement différent se produire.

Mme Benham partage qu'il y a un sentiment d'urgence et qu'elle ne pense pas qu'ils puissent attendre le projet de DP.

Le chef de la commission Ka'anā'anā appelle une courte pause à 16h43.

Le chef de la commission Ka'anā'anā rappelle la séance à l'ordre à 16h51. remerciant la commission pour une discussion aussi vigoureuse. Il aimerait proposer une motion ce soir sur l'autorisation d'un approvisionnement pour un fournisseur de festival, a appuyé Mme de Silva et a ouvert la discussion.

Le chef de la commission partagé que toutes les modifications au projet de demande de propositions peuvent être apportées, page quatre lettre R - demandant que le rapport final soit remis avant août 2023. L'autre modification est et le montant total des fonds disponibles car il y a des responsabilités clés une partie du les fonds doivent aller à l'hébergement (accueil de la réunion du CPAC et voyage de la réunion du CPAC en Nouvelle-Calédonie). Le chef de la commission aimerait modifier sa motion afin que la commission puisse continuer à apporter des modifications et à fournir des commentaires avant de publier le projet de demande de propositions, et que la valeur totale de ce projet ne dépasse pas le montant pour l'hébergement de CPAC et le commissaire de Silva et un autre représentant pour se rendre au Réunion du CPAC en Nouvelle-Calédonie pour affaires officielles. Mme de Silva a secondé l'amendement du chef de la commission.

Mme Benham précise quelle est la date limite? Comme ils cherchent à publier la demande de propositions finale le 20 février. Le chef de la commission a ensuite demandé que tous les commentaires soient rendus avant 16h30, vendredi le 17 février 2023.

Mme Lum précise qu'un délai inférieur à 30 jours peut être demandé par le responsable des achats si le chef de la commission le juge nécessaire. Le chef de la commission demande si un commissaire souhaite envoyer ceci pour demande, ce que Mme Lum partage que DBEDT n'a pas souvent de conférence de pré-proposition mais le peut. M. Keohokālōle dit qu'il pense

qu'ils devraient procéder à l'approvisionnement autant que possible, ce qui le chef de la commission est d'accord et grève l'ajustement à moins de 30 jours.

Le chef de la commission Ka'anā'anā avance avec le vote et vote oui, tous les commissaires votent oui. La motion est adoptée et remercie les gens d'avoir permis au processus d'approvisionnement d'aller de l'avant.

PRÉSENTATION, DISCUSSION ET/OU ACTION CONCERNANT LA MISE À JOUR DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Le chef de la commission Ka'anā'anā a reporté ce point de l'ordre du jour car la majeure partie de la mise à jour relevait du point 5 de l'ordre du jour.

PRÉSENTATION, DISCUSSION ET/OU ACTION CONCERNANT LA MISE À JOUR DU COMITÉ DE SITE

Le chef de la commission Ka'anā'anā a reporté ce point de l'ordre du jour car la réunion du CV ne s'est pas réunie.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS À L'ORDRE

Le chef de la commission a invité le public à offrir à nouveau des commentaires. N'entendant rien, il passa aux annonces.

ANNONCES

Mme Bento a la responsabilité de la wehena lors de la prochaine réunion.

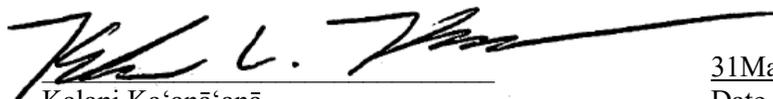
PROCHAINE RÉUNION - 20 MARS 2023

La prochaine réunion de la Commission FestPAC se tiendra, via Zoom, le 31 mars 2023.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le chef de la commission Ka'anā'anā a levé la séance à 17h02.

Respectueusement soumis,



Kalani Ka'anā'anā
Chef de la Commission

31 Mars 2023
Date